

tre disciplinaire et de créneaux privilégiés de formation, reflétant ses compétences, son positionnement par rapport à la demande sociale et la solidité des partenariats noués avec les milieux professionnels.

Les aléas du marché de l'enseignement supérieur

La nouvelle donne institutionnelle n'est cependant pas exempte de dérives dommageables à l'exercice de ces missions.

La concurrence entre établissements repose sur des classements internationaux largement utilisés pour les évaluer. Ils mettent, actuellement, trop exclusivement l'accent sur la recherche. Les initiatives pédagogiques et organisationnelles nouvelles ne sont pas ou peu prises en considération faute de produire des résultats immédiatement quantifiables et au risque de ne pas répondre à la mission d'élever la qualité globale de l'enseignement universitaire.

La concurrence entre établissements retentit sur le recrutement et la promotion des universitaires sur des marchés partagés entre emplois précaires et emplois stables. Pour des raisons d'efficacité, la durée et la part des emplois précaires doivent rester dans des limites raisonnables. Si tel ne devait pas être le cas, l'enseignement de haut niveau au bénéfice d'un nombre significativement important d'étudiants serait pénalisé. Le risque

« La nouvelle architecture est avant tout destinée à renforcer l'excellence en recherche. Elle initie un double rapprochement, entre grandes écoles et universités, entre grandes écoles et organismes de recherche, de manière à mettre en contact les chercheurs actifs et les étudiants académiquement les plus aptes. »

se concrétiserait de voir se développer des emplois précaires essentiellement destinés à remplir des besoins d'enseignement progressivement séparés des tâches de recherche confiées à une élite restreinte.

Le marché des publications académiques, qui joue un rôle déterminant dans les embauches et les promotions, est loin d'avoir la transparence requise et de fournir une information toujours objective. Comment, en effet, ignorer l'occurrence de capture des régulateurs que sont les comités éditoriaux des revues et les évaluateurs des articles que ces comités désignent. Des décisions éditoriales peuvent répondre à des normes sociales poussant à un certain conformisme des thèmes et des protocoles, peu compatible avec une recherche indépendante et risquée et, parfois même, avalisant erreurs et tricheries dont on a pu mesurer qu'elles avaient explosé dans les dernières années y compris dans revues les plus renommées.

Dans ce contexte, les écarts de rémunération entre universitaires



► Jean-Luc Gaffard

Professeur des universités et membre honoraire de l'Institut universitaire de France, Jean-Luc Gaffard est actuellement professeur à Skema Business School et directeur du département de recherche sur l'innovation et la concurrence à l'Observatoire français des conjonctures économiques.

Prochain ouvrage, février 2012 : *Capitalisme et Cohésion sociale* (avec M. Amendola), Economica, 194 p.

pourraient devenir substantiels sans pour autant traduire les contributions de chacun à l'avancée effective de la recherche et à la qualité de l'enseignement. Des universitaires, parmi les plus talentueux, deviendraient davantage attachés à des groupes structurés par les systèmes de publication qu'aux institutions qui les accueillent. Ils joueraient de la mobilité pour accroître leurs salaires sans considération de l'intérêt général, ni même de celui de l'établissement auquel ils appartiennent un temps.

La nécessité d'une concurrence réglementée

Si l'on veut que la concurrence nécessaire reste praticable, il appartient à la puissance publique de fixer des règles communes à tous les établissements leur permettant de jouer à armes égales, mais aussi de jouer la carte de la diversité.

Les dotations publiques, dont bénéficie chaque établissement, doivent être établies, certes, en rapport avec des performances attestées, mais aussi en rapport avec le niveau des droits d'inscription légitimé par la qualité de la formation et la capacité de lever des fonds externes, impliquant d'accompagner la montée en puissance du plus grand nombre et d'éviter le gaspillage des moyens par un petit nombre par un simple effet de notoriété.

Les classements, nationaux ou internationaux, qui servent à évaluer établissements et universitaires, doivent être nombreux, mis en concurrence, et reposer sur des critères multiples, y compris qualitatifs quand il est question de faire valoir des innovations organisationnelles.

Les rémunérations doivent être hiérarchisées pour créer les incitations utiles, mais il est nécessaire de créer les conditions réglementaires de transparence à l'intérieur de chaque établissement comme entre les établissements pour éviter des écarts injustifiés et la constitution de rentes.

De ces mesures régulant la concurrence dépendent la cohérence et l'équilibre du nouveau modèle en train de voir le jour. ■

► Article complet disponible en ligne sur le blog de campagne de l'OFCE : www.ofce.sciences-po.fr/blog2012